



Compte rendu du CDEN 11.02.22

Lecture des déclarations : FCPE, FSU, UNSA, FO

PREMIER DEGRE :

Le DASEN présente les priorités du 40 : plafonnement des GS et CP à 24 élèves. Il compte aussi poursuivre le dédoublement des GS, CP et CE1. 6 postes supplémentaires vont être ouverts pour aboutir à 80% des classes dédoublées dans les REP. Le DASEN réaffirme son soutien aux directeurs et directrices d'école. Par ailleurs, les décharges de direction vont augmenter avec 6.5 ETP supplémentaires. Concernant les prévisions d'effectifs, il précise qu'on tend à une diminution du nombre d'élèves par classe et un bilan plus équilibré : 16.5 ouvertures et 10.5 fermetures. L'école le Mistral à Saint Pierre du Mont va bénéficier d'un demi-poste supplémentaire qui pourra se transformer en poste complet si la problématique des locaux est résolue d'ici-là. Des moyens supplémentaires (0.25 ETP) sont prévus pour les TER de Labrit et Labouheyre (territoires éducatifs ruraux). La réalité des élèves pourra amener des ajustements entre juin et septembre. La FSU est intervenue pour renforcer des décharges de direction ou revenir sur des fermetures de classes au sujet de situations particulières dans plusieurs écoles du département.

Le Président du CD affiche la position d'abstention qu'il va tenir sur la carte scolaire de la rentrée 2022/2023 en raison de l'insuffisance des moyens.

2 votes contre (FSU et FCPE) et abstention des autres membres.

SECOND DEGRE :

Le DASEN précise que toutes les divisions sont financées à hauteur de 29h sauf là où les chefs d'établissements prévoient d'ouvrir des divisions sur la marge. Une des priorités du département est le maillage géographique des dispositifs ULIS. L'enseignement du FCA (français culture antique) fait aussi partie des éléments que souhaite développer le DASEN, avec un abondement supplémentaire de 2h pour mettre en place ce nouvel enseignement. Il précise que des situations sont en questionnement notamment sur le collège d'Hagetmau.

La FSU aborde la question des dispositifs ULIS et des conditions de l'inclusion des élèves afin de pouvoir porter le dossier que la FSU a constitué avec l'aide des coordonnateurs ULIS, des AESH CO et enseignant.e.s. et ainsi mettre en relief les difficultés et problématiques rencontrées par les élèves et personnels concernés par les inclusions. La FSU rappelle tous les mandats qu'elle défend pour améliorer les conditions d'enseignement des élèves et de travail des personnels. Vous pourrez retrouver le dossier complet sur le site du Snes-Fsu landes.

La FCPE met également en relief l'impossibilité d'inclure des élèves de l'ULIS dans des classes déjà très chargées comme à Angresse ou à Pouillon.

Le DASEN précise qu'il réserve des heures pour permettre d'améliorer des situations en juin. Concernant l'école inclusive, la MLPH notifie 10 à 12% d'élèves supplémentaires par an.

M. Fortinon précise que le CD participe à l'équipement en CO2 et renouvelle l'opération un collégien un ordinateur portable. Il aborde le projet de recrutements d'AETICE sous statut pour répondre aux exigences salariales et statutaires de ces personnels. Il demande à l'Education Nationale d'accorder les moyens nécessaires afin de se mettre en accord avec la politique positive que le CD met en œuvre auprès des collèges notamment. M. Fortinon annonce que le CD votera contre le projet de rentrée dans le second degré.

Projet de sectorisation Parentis/Mimizan :

La FSU demande des précisions sur le projet de révision de la sectorisation sur le collège de Parentis-en-Born. Le président du CD répond que les effectifs à Parentis-en-Born augmentent de manière significative, ce qui est contraire à la politique du CD qui souhaite garder des collèges à moins de 600 élèves. Il est question de diminuer la pression sur le collège de Parentis pour réfléchir à une répartition sur les collèges les plus proches à Mimizan notamment. La communauté éducative et les parents d'élèves semblent y être favorables. La FSU a aussi interpellé le DASEN sur l'augmentation constatée au lycée de Parentis.

Le DASEN répond qu'une réflexion est en cours avec la DSDEN du 33 et ajoute qu'il travaille aussi sur la sectorisation du lycée de Saint-Vincent-de-Tyrosse qui pour lui est une priorité.

Renaud Lagrave a également évoqué la piste d'une évolution du lycée Pro de Capbreton en lycée polyvalent.

Vote contre dont la FSU et 2 abstentions.